

# RENOUVELLEMENT DE CONTRAT ENTRE L'AMAPIEN ET FERMCOOP

## Panier hebdomadaire–2025

Du 7 janvier 2025 au 16 décembre 2025

Nom :

Prénom :

En cas de changement par rapport à l'année précédente, corriger si besoin l'adresse postale, le mail ou le téléphone :

En cas de changement de banque, joindre un nouveau RIB et mandat de prélèvement.

Cochez le mode de prélèvement choisi en fonction du contrat.

### Panier hebdomadaire :

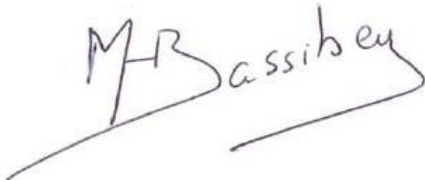
Je choisis le prélèvement en :

1 fois (1350 €)	<input type="checkbox"/>
11 fois (122,73 €)	<input type="checkbox"/>
4 fois (540€,405€,270€,135€)	<input type="checkbox"/>

J'accepte les conditions générales du contrat disponible en ligne.

Réalisé en un exemplaire à \_\_\_\_\_ le / /

Signatures :

L'AMAPIEN :	LA SOCIÉTÉ DES FERMES AGROECOLOGIQUES :
LA FERME DE L'ENVOL :	L'AMAP 

Ce contrat sera conservé par FERMCOOP. Une copie pourra être délivrée individuellement à tout Amapien sur demande.

Si concerné : Noms et signatures des cosignataires :